

même tombent les empires quand la loi éternelle de justice s'est retirée d'eux." C'est une vérité qu'il ne saurait trop méditer.

La question scolaire a donné lieu, dans ces derniers temps, à divers incidents parlementaires. Au Sénat et aux Communes, diverses interpellations ont amené de la part du gouvernement des réponses contradictoires et préparé ainsi la voie à des débats irritants. Les renseignements demandés avaient pour but de faire la lumière sur certaines démarches, notamment celles qu'aurait faites auprès du cardinal Rampolla M. Charles Russell, au nom des membres catholiques du gouvernement canadien. Mais les ministres mis en cause ont refusé de reconnaître l'authenticité d'une lettre produite à cet égard, et il en est résulté des récriminations d'où rien n'est sorti de bon pour la cause de nos coreligionnaires de l'Ouest, si ce n'est la certitude qu'ils ont été et sont encore les victimes d'une odieuse duplicité de la part de gens qui auraient dû et devraient encore se faire un devoir de les aider.

Au point de vue politique, le groupe catholique de l'opposition conservatrice peut se trouver bien de ces escarmouches où sombre la bonne foi de ses adversaires. Au point de vue des intérêts catholiques purs et simples, nous croyons qu'il aurait mieux fait de se réserver pour la lutte de demain sur la proposition Fielding, proposition si dangereuse pour la minorité dont elle consacrera l'oppression, si une fois elle est adoptée.

Une note communiquée à nos confrères de la presse quotidienne annonce que le Révérendissime Père Général de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur vient de faire ses nominations dans la Vice-Province du Canada. Sont nommés : le rév. Père Alphonse Lemieux, visiteur et recteur à Ste-Anne de Mont-réal ; le rév. Père René Allard, recteur à Ste-Anne de Beaupré et directeur du Juvénat ; le rév. Père Paul Rioux, recteur à Notre-Dame du Sacré-Cœur, Montréal ; le rév. Père Arthur Caron, supérieur à St-Thomas (Antilles) ; le rév. Père Henri Bancekoert, supérieur à Ste-Croix (Antilles) ; le rév. Père Schelfhaut, supérieur à Bassin Ile Ste-Croix, (Antilles).

Voici, sur le nouveau vice-provincial et l'ordre auquel il appartient, des renseignements que nous puisons dans nos échanges et que nos lecteurs liront sans doute avec intérêt : Le Rév. Père Lemieux est Canadien-français. Il est né à Québec et est âgé de 40 ans. Il a suivi un cours d'études au Séminaire de Québec. Aussitôt après avoir été reçu prêtre, il partit pour Rome, afin de perfectionner ses études théologiques. Il a obtenu le degré de doc-